



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
État de Vaud

Décès de l'ancienne conseillère d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor

Au nom des autorités cantonales, le Conseil d'Etat a la tristesse de faire part du décès de Jacqueline Maurer-Mayor. Née en 1947, elle fut la première femme à siéger au Conseil d'Etat en 1997 et, en 2000, la première présidente du Gouvernement vaudois. Le Conseil d'Etat salue son sens de l'Etat et son engagement sans faille au service de la population vaudoise.

Née le 22 juin 1947 à Vaulion, Jacqueline Maurer-Mayor a débuté sa carrière politique en 1973, sur les bancs du Conseil communal de Lausanne. Elle accède au Grand Conseil en 1978 sous la bannière du parti radical-démocratique, Grand Conseil qu'elle présidera en 1996.

Lors d'une élection complémentaire, elle est élue avec 56% des voix au Conseil d'Etat l'année suivante, le 3 mars 1997. Elle prend alors la tête du Département de l'économie, qu'elle dirige jusqu'en 2007. Elle préside le Conseil d'Etat une première fois en 2000, puis en 2004. En 1997, la période est politiquement et économiquement difficile, le contexte économique dur, marqué par des réformes de l'administration dictées par une situation budgétaire précaire. Chômage et création d'emplois sont au centre des préoccupations du Département de l'économie. L'identité et la cohérence de la promotion économique vaudoise demandent par ailleurs à être définies.

Durant le mandat de Mme Maurer-Mayor est créé le Service de l'économie, du logement et du tourisme, qui correspond aux besoins du canton dans ces domaines et qui permet la gestion des pôles de développement institués en 1996.

En 2002, elle défend devant le Grand Conseil une augmentation du plafond des emprunts de l'Etat pour permettre une recapitalisation à hauteur de 1,25 milliard de francs, aux fins de sauver la Banque cantonale vaudoise.

Jacqueline Maurer-Mayor a également créé le DEWS (Développement économique western Switzerland) pour la prospection économique à l'étranger et le DEV (Développement économique Vaud) pour l'accueil d'entreprises sur sol vaudois. La lutte contre le travail au noir était aussi l'une de ses préoccupations.

Ministre de tutelle du Bureau de l'égalité, Jacqueline Maurer-Mayor en fait un service, le soutient et lui donne une visibilité. Elle met en place le premier Plan de l'égalité dans le Canton de Vaud. C'est sous sa direction encore qu'est fondée la Commission cantonale de lutte contre la violence domestique et que le premier Plan de lutte contre la violence domestique est adopté. Elle contribue en outre activement à l'essor des garderies de l'Etat de Vaud. C'est sous sa tutelle encore que s'organisent les premières JOM, journées « Oser tous les métiers ».

Elle ne se représente pas aux élections de 2007. A son départ, le taux de chômage est passé de 8,3% en 1997 à 4,3%. Peu avant de quitter ses fonctions, elle présente un projet de loi sur l'appui à la promotion économique qui réunit l'ensemble des dispositifs d'aide en la matière.

A noter encore que Mme Maurer-Mayor a présidé le Conseil d'administration des Retraites populaires à Lausanne de 2009 à 2014.

Au nom des autorités cantonales, le Conseil d'Etat exprime sa grande tristesse à l'annonce du décès de son ancienne présidente, survenu le 18 mai 2026 et présente ses condoléances émues à la famille de Mme Maurer-Mayor.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 mai 2026

CHANC, Michel Staffoni, chancelier d'Etat, [021 316 19 58](tel:0213161958)